

ÉTANG VÉLO CLUB
15 RUE GULDIVE
97460 SAINT-PAUL

MR IDMONT François : 0692686017 : etang.velo.club@gmail.com

LE TOUR DES MARMAILLES
DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2022
CIRCUIT DU PORT
Dans le cadre du Tour Cycliste Antenne Réunion

REGLEMENT PARTICULIER

CIRCUIT : Le Port : 2 km 800

Départ : Avenue de la Commune de Paris (B.N.P.), Giratoire TITAN, Giratoire Saint-Yves, Giratoire TITAN, Giratoire de la Glacière, retour Ligne d'Arrivée.

Arrivée : Avenue de la Commune de Paris (B.N.P.).

HORAIRES ET CATEGORIES : De 11H30 à 13h00

- * 12H00 : Pré Licenciés G/F : 1/3 Tour Soit 600 m
- * 12H05 : Pupilles G/F : 3 Tours soit 8,400 km
- * 12H06 : Poussin / Poussines : 2 Tours Soit 5,600 Km
- * 12H25 : Minimes G / F : 10 Tours Soit 28,00 Km
- * 12H26 : Benjamins : 6 Tours Soit 16,80 Km

Il est rappelé aux coureurs que le côté droit de la chaussée doit être privilégié !

ÉMARGEMENT : Arrêt 15 minutes avant chaque départ.

DÉPANNAGE : Niveau ligne d'arrivée, pas de tour rendu.

Attention : Le dépannage doit se faire en circulant dans le sens de la course. Il est interdit de circuler à contre sens de l'épreuve.

RAVITAILLEMENT : Non Autorisé.

Un bidon est autorisé **uniquement** à partir des benjamins.

COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

SÉCURITÉ : Ambulance Bidois. Signaleurs fixes en collaboration avec le Tour Cycliste Antenne Reunion.

ENGAGEMENTS : 5€ par coureur.

Inscriptions par Club OBLIGATOIRE : * site www.webservices.re

Le dossard FFC 2022 pour les Minimes est obligatoire +4€ si oublié

Date limite d'inscription : Le Vendredi 23 Septembre 2022 à 12h00.

RÉCOMPENSES : Les 3 premiers de chaque catégorie.

ARBITRES : H. MAILLOT, P. MONTUSCLAT, et avec la participation des arbitres du Tour Cycliste.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la FFC